



association romande des logopédistes

RAPPORT ANNUEL

2022

The background of the cover is a photograph of a cityscape, likely in the French-speaking part of Switzerland. The most prominent feature is a large, dark stone building with a tall, slender, green-patina spire. The foreground shows various rooftops, some with solar panels. In the distance, a range of mountains is visible under a clear blue sky.

**Association Romande des
Logopédistes Diplômé-e-s**

ÉDITORIAL



Le Comité Stratégique 2022. De gauche à droite: Anaïs Favre, Sylvie Moine, Audrey Gavard-Boitier, Stéphane Jullien

Nous sommes face aux vents contraires et les orages de grêle s'abattent sur la logopédie dans les cantons romands et au niveau fédéral. Les défis sont nombreux et pour y faire face, nous avons besoin d'une association forte et structurée, un navire à la fois solide et maniable.

Durant cette année 2022, pour soutenir les sections cantonales, l'ARLD a par exemple mis en place des outils informatiques pour faciliter le travail et la communication et entamé une réflexion sur les ressources, mais l'enthousiasme et le soutien des membres est essentiel pour manier ce navire :

- J'aspire à une association dans laquelle les membres vivent une affiliation forte, pas seulement une cotisation en début d'année.
- Je rêve que la lettre de l'ARLD soit attendue, lue et exploitée avec empressement.
- Je désire que Logopedie.ch et ses nouvelles vignettes soient découvertes et partagées comme la nouvelle saison de notre série préférée.
- Je souhaite que les lignes directrices soient utilisées comme un outil de travail riche et indispensable.

- J'ai pour ambition que Langage et Pratiques soit lu en ligne ou sur papier et que chacun·e y reconnaisse ses questionnements et ses réussites, alimentées par les Formations continues ARLD.

J'aspire à une ARLD dont les membres se réjouissent de penser et imaginer les contours de la logopédie en Suisse Romande à tel point qu'il faille organiser des tournus parmi les candidatures au Comité Stratégique, à la Commission de déontologie et aux Comités pour que chacun·e aie la chance de tirer les bénéfices personnels et professionnels d'œuvrer pour l'ARLD. Les équipes doivent être suffisamment grandes et enthousiastes pour qu'on puisse offrir juste le temps et l'énergie dont on dispose sans s'épuiser. Le navire de l'ARLD doit être renforcé et traversera ainsi les tempêtes sans risquer le naufrage.

Merci à toutes les personnes engagées au sein des comités, des groupes de travail, des commissions, du Secrétariat Général qui permettent que notre association vive et mette ces outils à disposition des logopédistes. Et merci à tous les membres, sans qui l'ARLD n'existerait pas ! Ensemble, nous traverserons les tempêtes.

Sylvie Moine
Pour le Comité Stratégique

L'ARLD EN UN COUP D'OEIL

FÉVRIER

Les certificats du premier contrôle de la formation continue ARLD sont délivrés.



6 MARS

Journée de la logopédie | Des vignettes et vidéos sont publiées sur logopedie.ch sur le thème «La logopédie tout au long de la vie».



15 MARS

PIC | La communication à l'ARLD

17 MARS

Présentation de l'ARLD pour les étudiant·e·s de l'UNINE avec le comité de Neuchâtel.



5 MAI

PIC | Neuropsychologie

21 MAI

Assemblée des délégué·e·s 2022

- Election de Daphné Chételat (JU) et Elodie Corbat (FR) à la commission de déontologie.
- Election de Magali Chanez (FR) et départ de Sandrine Bricheux (GE) de la commission des finances.



7 JUILLET

Publication L&P 65 : Sémantique lexicale et langage.

8 JUILLET

Nouvelle présidente de la CAPSL : Priska Huckele



27 SEPTEMBRE

PIC | Prévention

21 OCTOBRE

Présentation de l'ARLD pour les étudiant·e·s de l'UNIGE avec la Commission de Déontologie.

28 OCTOBRE



Présentation de 3 capsules vidéos réalisé par l'ARLD durant la journée de réflexion à propos de la CAA à l'Université de Fribourg.

20 NOVEMBRE

Suite aux modifications apportées pour simplifier le processus d'adhésion, l'ARLD publie un nouveau site internet pour les nouveaux membres.



24 NOVEMBRE

PIC | Financement et statut d'indépendant·e



12 DÉCEMBRE

L'ARLD dévoile son nouveau logo qui s'accompagne d'une charte graphique.



15 DÉCEMBRE

Publication L&P 66 : Lecture et vision

31 DÉCEMBRE

Fin de la rédaction des lignes directrices : dissolution du GT Pratiques professionnelles.

2022

RENFORCER LES SECTIONS : RESSOURCES ET COMPÉTENCES

Le projet "Ressources" lancé en 2021 vise à soutenir les sections cantonales face aux différents défis, tâches et exigences croissantes. Plusieurs mesures comme la délégation de différentes tâches au niveau romand, leur rationalisation ainsi que le renforcement des synergies entre les sections ont été mises en œuvre. De nombreux objectifs ont pu être atteints, mais le projet continue puisque selon le plan d'action, 24 mesures sont prévues ; ci-dessous quelques illustrations.

Simplification des processus d'adhésions

Les processus d'adhésion des candidat·e·s ont été centralisés et simplifiés, afin de dégager du temps aux sections cantonales. Cette modification de processus s'est accompagnée de divers changements dont la suppression de l'étape d'admission provisoire et une simplification des documents ; une page internet mise en place pour présenter les avantages et services proposés par l'association transmise aux nouveaux membres par emails permet d'accroître l'appartenance à l'association. Ces démarches ont permis d'améliorer la communication tout en dégageant un précieux temps pour le Secrétariat général et les comités des sections cantonales.

Partager les documents et renforcer les échanges

En vue d'améliorer les échanges entre les comités des sections cantonales de l'ARLD et de faciliter la collaboration, l'association a décidé de mettre en place Microsoft 365. Le but étant de permettre une meilleure communication entre les cantons et d'éviter les redondances de travail. Grâce à cette solution, les membres peuvent désormais accéder à des espaces de travail partagé et collaborer en temps réel sur des documents communs.

Le secrétariat général a également créé des tutoriels pour aider les membres à apprendre à utiliser les outils proposés par Microsoft 365. Cette démarche a permis d'accompagner les comités des sections cantonales dans leur apprentissage de l'utilisation de ces outils et de faciliter leur intégration.

Dans le cadre de ce projet, une ébauche pour la création d'un outil de newsletter a également été entamée, avec pour objectif de proposer une solution commune aux 7 cantons romands. Bien que ce projet n'ait pas encore abouti, il témoigne de la volonté de l'ARLD de continuer à améliorer les échanges et la communication entre ses membres.

La plateforme intercantonale (PIC) qui réunit quatre fois par an les porte-paroles et délégué·e·s des sections cantonales a été légèrement repensée dans son fonctionnement. Afin de renforcer les échanges et les bonnes expériences entre les sections, ainsi que d'informer sur les activités de la Romandie, un moment d'échange a été instauré lors de chaque rencontre. Après une année d'expérience et une évaluation interne, le souhait de continuer a été clairement exprimé.

Soutien du secrétariat général

Les exigences à l'égard des comités sont parfois élevées. Ils doivent disposer de compétences en communication, juridique, politique ou encore organisationnelle. Des relais externes peuvent être sollicités, mais les relais internes sont à disposition, à travers les compétences des différent·e·s collaborateur·trice·s du Secrétariat général. Un travail important, parfois peu visible est effectué pour soutenir les comités, par du soutien logistique, du coaching en termes de procédure politique, de stratégie, de gestion de comité, mais également de communication, de rédaction de courrier, etc.

Projet pilote concernant la création d'un poste de coordinateur·trice au sein des comités des sections

Un projet pilote en vue de la création d'un poste de coordinateur·trice, avec le développement d'un descriptif de tâches a été développé. Un tel poste doit permettre aux comités de se consacrer en premier lieu à la stratégie et déléguer l'opérationnel. Deux sections ont émis le souhait de démarrer un projet pilote qui sera évalué après 2 ans. Le Secrétariat général a soutenu les différentes démarches entreprises.

COMMUNICATION

Un nouveau logo

L'ARLD a décidé de moderniser son image en adoptant un nouveau logo plus facilement déclinable sur les différents supports numériques utilisés aujourd'hui. Ce nouveau logo a été conçu pour conserver des traits similaires à l'ancien design, afin de préserver l'identité visuelle de l'association, tout en reflétant les exigences modernes.

Pour accompagner cette évolution, l'ARLD a créé sa première charte graphique, qui unifie la communication entre les différentes sections cantonales et le Secrétariat général. Cette charte graphique a pour objectif de garantir une cohérence visuelle dans tous les supports de communication utilisés par l'association, comme les flyers, les affiches, les newsletters ou encore les réseaux sociaux.

Journée de la logopédie 2022

Lors de la Journée de la logopédie 2022, le site logopedie.ch a présenté un nouveau concept : des vignettes sous forme d'illustrations et d'histoires pour expliquer concrètement le rôle des logopédistes dans l'accompagnement des personnes souffrant de certains troubles. Cette initiative vise à sensibiliser un public

**DURANT L'ANNÉE 2022,
LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
A ENVOYÉ 13 LETTRES
D'INFORMATION**

plus large aux difficultés rencontrées par ces personnes et à mettre en avant le travail des professionnel-le-s de la logopédie. Pour la première année, les troubles suivants ont été illustrés : les troubles d'acquisition, la dyslexie, le bégaiement, l'aphasie et la dysphagie pour aller dans le sens du thème proposé soit « la logopédie tout au long de la vie ». Ce projet est déclinable et peut être reconduit pour augmenter le nombre de ressources disponibles sur le site.



Couverture de la revue Langage et pratiques n° 66

COMMUNICATION

Capsules vidéo

En partenariat avec l'atelier multimédia de la Fondation Les Perce-Neige, l'ARLD a lancé un projet de création de capsules vidéo visant à sensibiliser le grand public aux troubles en logopédie. Le projet consistait en la réalisation de 4 capsules présentant chacune une personne souffrant d'un trouble particulier en logopédie. L'objectif était de mieux faire comprendre les enjeux et les difficultés rencontrées par ces personnes, ainsi que le rôle essentiel des logopédistes dans leur accompagnement.

Le premier résultat de ce projet a été présenté lors de la Journée de la Logopédie 2022, avec la diffusion d'une première capsule. Les trois autres capsules ont quant à elles été présentées le 28 octobre 2022, à l'occasion de la seconde journée de réflexion à propos de la CAA (Communication Alternative et Améliorée) à l'Université de Fribourg.

Ce projet de capsules vidéo a permis à l'ARLD de sensibiliser un large public à l'importance de la logopédie, en proposant des témoignages concrets et touchants. Il a également permis de renforcer la collaboration avec la Fondation Les Perce-Neige, et de mettre en valeur le travail de l'atelier multimédia.

Projet de refonte du site web

En 2022, l'ARLD a lancé un projet de refonte de son site web, dans le but de moderniser l'image de l'association et de proposer de nouvelles fonctionnalités. Ce projet est toujours en cours, mais plusieurs étapes importantes ont déjà été franchies. Tout d'abord, les besoins de l'association ont été définis, ainsi que le cahier des charges pour le nouveau site. Ensuite, l'ARLD a choisi un partenaire de confiance pour mener à bien ce projet : l'agence web Inetis. Le nouveau site web de l'ARLD comportera de nombreuses améliorations, notamment un véritable espace membres, leur permettant de télécharger des documents importants. Un registre des membres sera également créé, afin de permettre aux patient·e·s et aux parents de disposer de la liste des logopédistes. Cette refonte permettra ainsi à l'association de proposer une expérience en ligne plus moderne et plus complète à ses membres, tout en renforçant son image professionnelle.

EN 2022, L'ARLD CHANGE DE LOGO !



COMMUNICATION

Rendre visible la stratégie

Après avoir simplifié sa vision et ses missions, l'ARLD a souhaité rendre transparente sa stratégie et a défini ses axes stratégiques pour les années 2023 à 2026. Cette démarche a permis de donner une direction claire à l'association et de prioriser les actions à mener. Les axes stratégiques ont été définis autour de quatre grands thèmes : qualité et développement professionnel, mise en réseau et coordination, image de la logopédie et positionnement de la profession, représentation des intérêts, conditions d'exercice et attrait de la profession.

Le premier axe « qualité et développement professionnel », vise à promouvoir et améliorer la qualité de la pratique logopédique en Suisse romande. Cela passe notamment par la formation continue des professionnels et la mise en place de normes et standards de pratique.

Le deuxième axe « mise en réseau et coordination » a pour objectif de favoriser les échanges et la collaboration entre les membres de l'ARLD, mais également avec les acteurs du domaine de la santé et de l'éducation. Il s'agit de renforcer la position de l'ARLD comme acteur incontournable de la logopédie en Suisse romande.

Le troisième axe « image de la logopédie et positionnement de la profession » cherche à améliorer la visibilité de la logopédie et à faire connaître son importance auprès du grand public, des professionnel·le·s de la santé et de l'éducation ainsi que des décideurs politiques. Il s'agit également de renforcer la position de la profession dans le système de santé et de l'éducation.

Enfin, le quatrième axe « représentation des intérêts, conditions d'exercice et attrait de la profession » vise à défendre les intérêts des logopédistes, à améliorer leurs conditions d'exercice et à renforcer l'attractivité de la profession. Cela passe notamment par la représentation de la profession auprès des autorités et la mise en place d'actions de promotion auprès des partenaires.

La définition de ces axes stratégiques permet à l'ARLD de se concentrer sur les actions prioritaires pour les années à venir et de renforcer son rôle dans le domaine de la logopédie en Suisse romande.

PARTENAIRES

L'ARLD est ancrée dans un environnement national, francophone, européen et international et avec des liens parfois étroits ou pas avec différents partenaires.

CAPSL

La Conférence des associations professionnelles suisses de logopédie a fait face à différents changements. En 2021, Joëlle Pitteloud, secrétaire générale de l'ARLD avait été nommée responsable de projet. Inès Conzett présidente depuis 2016, n'a pas souhaité renouveler son mandat. L'ARLD tient à la remercier chaleureusement pour les projets, les travaux lancés et sa gestion de la CAPSL. L'ARLD félicite, Priska Huckele, pour son élection en juillet, en tant que présidente. Elle travaille comme logopédiste à l'hôpital de Zofingen (AG). Les prochains défis qui occuperont la CAPSL sont la mise en œuvre de l'article sur la qualité exigée par la LAMal et les tarifs pour les logopédistes travaillant pour l'assurance obligatoire des soins. Le chemin sera long et tortueux...

ESLA

Après avoir changé de nom en 2021 (CPLOL), ESLA (European Speech and Language Therapy Association) a principalement consacré l'année à mettre en place des outils, des structures et développer différentes « Task force » chargées de traiter des thèmes importants. Stéphane Jullien (également membre du comité de l'ARLD) y représente l'ARLD.

IALP

L'ARLD par la Conférence nationale des associations de logopédistes a adhéré à IALP (International Association of Communications, Sciences and Disorders).

QUALITÉ ET FORMATION

Lignes directrices

Le groupe de travail «Pratique professionnelle» a élaboré avec diligence la première version des Lignes Directrices de l'ARLD. Ces documents regroupent des recommandations cliniques pratiques à usage interne pour les membres de l'ARLD. Les lignes directrices de l'ARLD s'inscrivent dans une volonté de promouvoir une pratique logopédique dite exemplaire, basée notamment sur l'amélioration constante de la pratique professionnelle, sur les données probantes issues de la recherche, sur les données tirées de l'expérience, sur l'expertise clinique et sur la spécificité de chaque patient·e. La finalisation de ce document présenté début 2023 est une étape essentielle pour mener l'association dans sa mission de promotion et de défense d'une logopédie efficace, professionnelle et de haute qualité en Suisse romande.

Ce projet est amené à évoluer durant ces prochaines années au fur et à mesure que les connaissances cliniques et scientifiques en logopédie avancent et se développent.

Formation

Le code de déontologie de l'ARLD mentionne que chaque membre doit suivre 54 heures de formation continue sur trois ans. Afin de valider ces heures pour ses membres, l'ARLD a mené à bien son premier contrôle des formations. Celui-ci a été effectué directement auprès des membres sélectionné·e·s. Les résultats de ce contrôle ont été très satisfaisants et ont permis de constater que la grande majorité des membres avaient effectué les formations demandées. Au regard de cette première expérience, certains éléments du processus, des principes et des critères ont été légèrement adaptés.

Les formations continues proposées annuellement par l'ARLD permettent d'offrir aux membres, des possibilités supplémentaires de développer leurs connaissances et compétences.

Ces différents éléments contribuent à garantir la qualité des connaissances et des soins des membres logopédistes de l'association, en veillant à ce que les membres se tiennent à jour des dernières évolutions dans leur domaine et continuent à offrir des services professionnels de haute qualité à leur patientèle.



**En 2022, l'ARLD a accueilli
54 nouveaux membres ordinaires,
dont 21 qui étaient déjà membres
étudiant·e·s**

**De plus, l'ARLD a accueilli 18
nouveaux membres étudiant·e·s**

QUALITÉ ET FORMATION

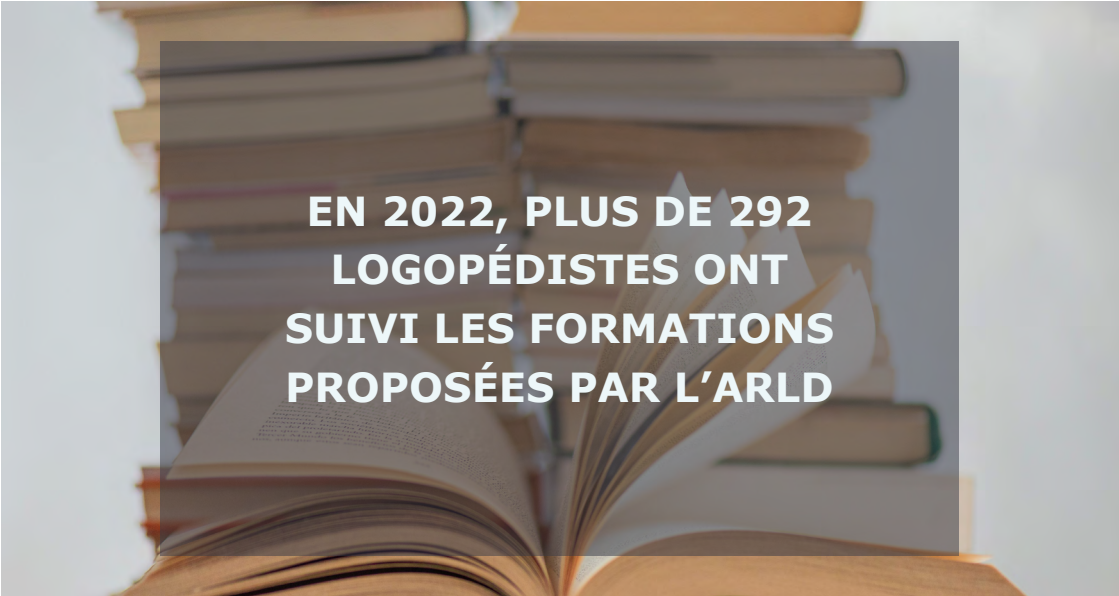
Révision du règlement sur la reconnaissance des diplômes de logopédie

La CDIP démarré un processus visant à réviser le règlement sur la reconnaissance des diplômes de logopédie. L'ARLD a pu y participer grâce à la représentation de Marina Laganaro, membre de l'ARLD et professeure à l'Université de Genève. La mise à jour de la définition de la profession de logopédiste et les objectifs de formation sont des éléments importants de ce projet de révision. Malheureusement, l'ARLD regrette que la révision n'ait pas abouti à une solution unifiée pour la Suisse, avec un diplôme unique de niveau Master en logopédie.

Recensement logopédie pour adultes en ambulatoire

Le groupe de travail centré sur les problématiques de la logopédie auprès des adultes (GT-adultes) a travaillé sur la récolte de données concernant les prises en charge ambulatoires en logopédie auprès des adultes afin de documenter de manière chiffrée la situation actuelle des prestations logopédiques ambulatoires auprès des adultes, de sensibiliser les autorités à ce propos, de défendre notre profession ainsi que, à terme, d'entamer une nouvelle négociation tarifaire et favoriser le développement de la logopédie ambulatoire pour adultes.

Pour recueillir ces données, le GT-adultes a envoyé un tableau de recensement à tous les cabinets indépendants et les institutions



**EN 2022, PLUS DE 292
LOGOPÉDISTES ONT
SUIVI LES FORMATIONS
PROPOSÉES PAR L'ARLD**

prenant en charge des adultes en ambulatoire en Romandie. Les données ont été regroupées fin 2022 et seront analysées en 2023.

DÉONTOLOGIE

La Commission de Déontologie

La Commission de Déontologie a traité 1 plainte concernant le manque de collaboration lors du changement de logopédiste. La Commission n'a pas relevé de manquement par rapport au code de déontologie, mais a rappelé certaines conditions à respecter pour optimiser la passation des situations en cours et assurer la création d'une bonne relation thérapeutique avec le nouveau professionnel.

La Commission de Déontologie a été aussi interpellée deux fois en lien avec des situations dans le cadre scolaire. Elle a joué dans un cas le rôle de médiatrice, alors que dans le 2ème, elle a rappelé les articles du code concernés.

La Commission a également répondu à différentes questions de membres concernant notamment : une demande de stage d'observation, la publicité pour l'ouverture d'un cabinet et la procédure à suivre pour la levée du secret médical et de fonction lors d'une convocation au tribunal.

La Commission de recours

Pour la première fois, suite à un recours déposé après une décision de la Commission de déontologie, une commission de recours a été constituée ; elle a confirmé la décision rendue par la Commission de déontologie. Elle a émis, sur demande du comité, différentes recommandations, qui seront analysées et le cas échéant, mises en œuvre.

LE TRAVAIL DANS L'OMBRE

L'ARLD a souhaité recueillir le ressenti des membres bénévoles impliqué·e·s dans les groupes de travail et commissions de l'association. Pour ce faire, un questionnaire de satisfaction a été envoyé afin de mieux comprendre les retours d'expérience et d'améliorer la participation des membres. Les résultats ont été très positifs, puisque la grande majorité des membres étaient satisfait·e·s voire très satisfait·e·s de leur participation au sein de l'association.

Les membres ont apprécié les outils mis à disposition pour les groupes de travail et les commissions, considérant qu'ils étaient satisfaisants pour leurs besoins. Ils ont également estimé que la charge de travail correspondait à leurs attentes. Mais surtout, toutes les personnes interrogées ont souligné que leur participation à un groupe de travail ou à une commission a eu un impact positif sur leurs connaissances professionnelles et sur leur compréhension de la logopédie. Ils-elles ont également trouvé que leur participation leur a apporté un enrichissement personnel.

La majorité des personnes interrogées recommanderaient à leurs collègues logopédistes de s'engager dans un des groupes ou commissions.

Ces résultats sont très encourageants pour l'ARLD et confirment l'importance de l'implication des membres dans les activités de l'association.

MERCI !!!

Comme chaque année, les thèmes abordés par le rapport d'activités ne reflètent pas la quantité de travail réalisé par les membres bénévoles de notre association. Certains groupes et commissions sont plus visibles que d'autres, mais nous tenons à chaleureusement remercier :

- Tous les membres des commissions de Déontologie, Finance, Formation permanente et Langage et pratiques.
- Tous les membres des groupes de travail Pratiques professionnelles, Prévention, Dyscalculie et Adulte.
- Les représentant·e·s des comités cantonaux et du Comité Stratégique.

GT Adulte : Justine Girardon, Martine Quintin Lalanne, Pauline Mudry, Stéphanie Jacquier

Commission Déontologie : Daphné Chételat, Sophie Castella, Elodie Corbat, Marie-Cécile Donzé Maret, Valérie Marteil, Daniela Rodriguez-Ferro, Solange Waselle

Commission de recours : Felber Aline, Turnill Katharina, Rouvinez Vonlanthen Elsa

GT Dyscalculie : Anne-Françoise de Chambrier, Cassandre Muriset, Catherine Nydegger, Muriel Taccoz Erpen, Sandrine Roch

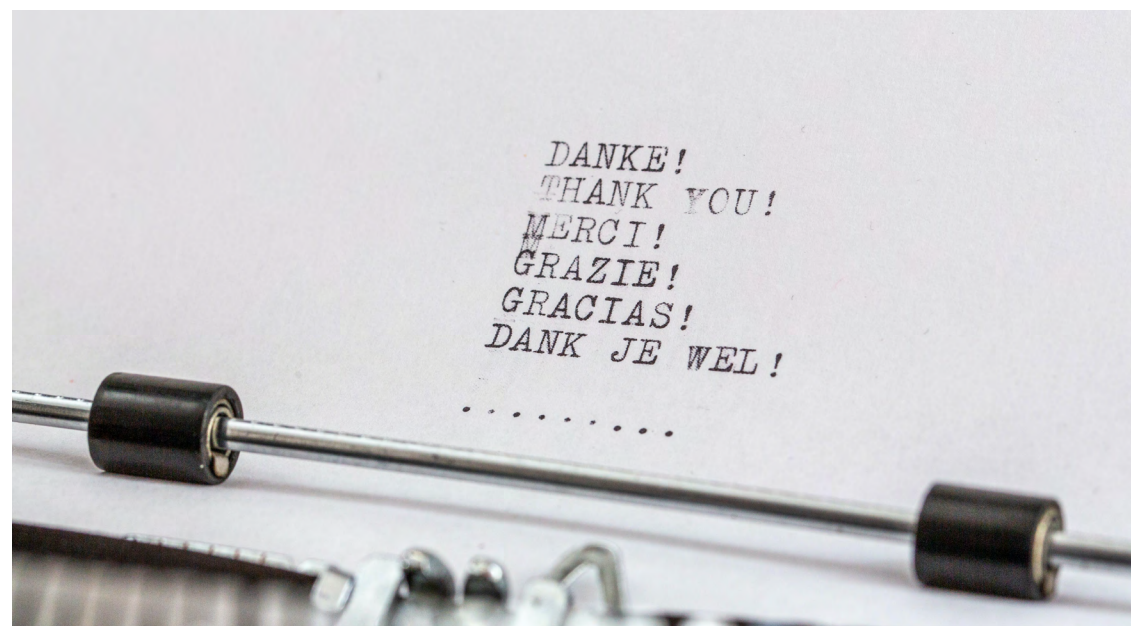
Commission Formation permanente : Amélie Claivaz, Christelle Brahier, Justine Girardon, Lucie Voillat, Pauline Maitre-Ramseyer, Viviane Fostier

Commission des Finances : Sandrine Bricheux, Magali Chanez, Jean-Luc Nicoulin

Commission de rédaction Langage et pratiques : Anne Varcher, Betül Akin, Natacha Avanthay, Alexandra Dobbelaere, Sophie Baechler

GT Pratiques professionnelles : Barbara Larcher, Cindy Hurry, Vanessa Baumgartner

GT Prévention : Catherine Tlili, Christine Parisod, Gaëlle Schildknecht, Marjorie Bettendroffer



BERNE

CHANGEMENT AU COMITÉ

Renouvellement difficile du comité qui est passé de 5 membres à 3 membres, sans présidence pour cette année. La dissolution a été évitée !

NOUVELLE CONVENTION TARIFAIRE

Reprise du dossier "indépendant". Signature de la convention tarifaire avec les autorités en collaboration avec Logopädie-Bern. Augmentation du tarif pour le bilan.

ENTRÉE EN VIGUEUR DE REVOS

Contacts avec les autorités suite à l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'école REVOS. Veille des impacts concrets. Collaboration avec le syndicat des enseignants.

FRIBOURG

DÉFENSE DE LA PRATIQUE INDÉPENDANTE

Défense de la pratique indépendante dans le cadre de la loi sur la pédagogie spécialisée, la nouvelle convention tarifaire et la mise en place des agréments.

MOBILISATION DES SLPP

Sondage auprès des logopédistes SLPP / soutien massif à la motion déposée par les députés Savioz et Michellod.

SÉANCE D'INFORMATION

Le comité a proposé une séance d'information et d'accueil à tous les logopédistes fribourgeois intéressés à mieux connaître notre association.



GENÈVE

ÉTAT DES LISTES D'ATTENTE

Actualisation du recensement du nombre d'enfants en liste d'attente: 8 mois en juin 2022, grâce à la participation des logopédistes indépendant·e·s et des logopédistes des institutions (OMP, HUG)

AXE PRÉVENTION

Création d'une table ronde pour développer des programmes dédiés à la prévention. Soutien à la création d'un atelier Parent-Enfants avec l'École des Parents.

STRATÉGIE POLITIQUE

Rencontres mensuelles avec notre organe administratif cantonal.

JURA

LOGOPÉCONOMIE OU LOOSOPÉDIE

Après un recours débouté, malgré des membres dégoûtés, le nouveau tarif est entré en vigueur et il a été appliqué rétroactivement de 7 mois en septembre...

APÉROLOGO

Des rencontres informelles autour d'un apéro ont été organisées pour consolider les liens entre les membres et rester soudés malgré les tempêtes. Une formule intéressante pour pouvoir exprimer et entendre les préoccupations de chacun·e.

ON PARLE DE NOUS DANS LES MÉDIAS!

La radio locale (RFJ) nous tend son micro à deux reprises pour parler de la logopédie à tous les âges et du bégaiement. Canal Alpha fait également des reportages sur ces deux sujets ainsi que sur les listes d'attente.

NEUCHÂTEL

UNION ARLD-COLIN

Nos deux associations cantonales se regroupent en UNE! Conviction qu'unir nos forces, être un interlocuteur unique, optimiser l'engagement au sein du comité est le chemin à prendre.

ENGAGEMENT D'UNE COORDINATRICE

Notre section dynamique souhaite explorer la piste de la professionnalisation afin de permettre au comité de se consacrer à la stratégie et à de nouveaux projets.

COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ

Suite à des questionnements cantonaux quant à l'utilisation des tests orthophoniques, une sollicitation des étudiantes a trouvé réponse et des échanges ont eu lieu.

VALAIS

LE BIEN-ÊTRE DES LOGOPÉDISTES AU TRAVAIL

Investigation / Réflexion sur la démarche de développer un questionnaire sur le bien-être des logopédistes romandes au travail.

LA PRISE EN CHARGE DE LA DYSCALCULIE

Élaboration d'une stratégie en collaboration avec le groupe de travail sur la dyscalculie concernant sa prise en charge en Valais.

POSTE DE COORDINATEUR-TRICE

Mise au concours d'un poste à 5% afin de décharger le comité des tâches administratives et lui permettre de se concentrer sur le développement de projets et la promotion de la logopédie.

VAUD

CAHIER DES CHARGES PPLS

Sondage : 100% des logos en PPLS en classe 10 font le même travail qu'en classe 11. Réunions avec DPPLS. Poursuite des démarches juridiques.

COMMISSION DE RÉFÉRENCE

Collaboration pluridisciplinaire autour de l'élaboration d'un "catalogue des troubles" (0-20 ans) - en cours : définition, critères diagnostiques, durée et intensité des traitements.

LOGOPÉDISTES EN MILIEU SCOLAIRE

Demande de réévaluation des classes salariales : procédures au tribunal en cours. Premiers contacts avec l'État pour collaborer autour de la pratique en milieu scolaire.



**32 LOGOPÉDISTES
ÉTAIENT MEMBRES D'UN
COMITÉ DE SECTION POUR
DÉFENDRE LA LOGOPÉDIE
AU NIVEAU CANTONAL**

BILAN 2022

ASSOCIATION ROMANDE DES LOGOPEDISTES DIPLOMES - LAUSANNE

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE	2 0 2 2 CHF	2 0 2 1 CHF
<u>ACTIF</u>		
<u>ACTIF CIRCULANT</u>		
<u>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</u>		
Caisse	5.65	60.55
Poste	6 068.51	6 911.16
Banque Raiffeisen d'Assens, compte courant No. 4237 2872 3	302 788.26	319 885.94
Banque Raiffeisen d'Assens, compte épargne No. 7669 3413 2	56 847.78	56 833.57
<u>Actifs de régularisation</u>		
Actifs transitoires	3 085.95	11 134.80
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	368 796.15	394 826.02
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
Mobilier et installations	1.00	1.00
Machines de bureau et informatique	1 450.00	1 000.00
Site internet	18 970.00	0.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	20 421.00	1 001.00
TOTAL DE L'ACTIF	389 217.15	395 827.02

ASSOCIATION ROMANDE DES LOGOPEDISTES DIPLOMES - LAUSANNE

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE	2 0 2 2 CHF	2 0 2 1 CHF
<u>PASSIF</u>		
<u>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</u>		
<u>Passifs de régularisation</u>		
Passifs transitoires	28 391.50	14 236.63
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	28 391.50	14 236.63
<u>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</u>		
<u>Provisions et postes analogues prévus par la loi</u>		
Réserve Formation continue	25 750.40	25 750.40
Réserve Sections cantonales	18 000.00	20 000.00
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	43 750.40	45 750.40
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS	72 141.90	59 987.03
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
<u>Capital</u>		
Capital	335 839.99	360 465.89
<u>Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées, en diminution des capitaux propres</u>		
Résultat de l'exercice	(18 764.74)	(24 625.90)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	317 075.25	335 839.99
TOTAL DU PASSIF	389 217.15	395 827.02

ASSOCIATION ROMANDE DES LOGOPEDISTES DIPLOMES - LAUSANNE

COMPTES DE RESULTAT COMPARES DES EXERCICES	01.01.-31.12.2022 CHF	01.01.-31.12.2021 CHF
PRODUITS NETS DES VENTES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES		
Cotisations	488'170.00	478'580.00
Langage et pratiques	2'815.25	2'753.41
Formation continue	77'780.50	60'321.50
Autres ventes	11'719.00	9'033.30
Prestations externes	11'512.55	13'337.70
Commission de déontologie	1'000.00	2'000.00
TOTAL DES PRODUITS NETS DES VENTES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	592'997.30	566'025.91
CHARGES DE MATERIEL		
Charges langage et pratiques	(7'281.90)	(5'192.45)
Charges formations	(52'643.22)	(49'615.10)
Charges manifestations et annonces	(1'296.20)	0.00
Charges sections cantonales	(147'355.00)	(136'845.00)
TOTAL DES CHARGES DE MATERIEL	(208'576.32)	(191'652.55)
MARGE BRUTE	384'420.98	374'373.36
CHARGES DE PERSONNEL		
Charges salariales (Salaires bruts)	(260'746.85)	(253'671.23)
./. Indemnités d'assurances	328.00	0.00
Charges sociales	(51'424.65)	(48'401.29)
Frais comité directeur et secrétariat	(11'250.00)	(14'688.85)
Charges comités et groupe de travail	(18'353.70)	(14'417.00)
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	(341'447.20)	(331'178.37)
RESULTAT INTERMEDIAIRE (à reporter)	42'973.78	43'194.99

ASSOCIATION ROMANDE DES LOGOPEDISTES DIPLOMES - LAUSANNE

COMPTES DE RESULTAT COMPARES DES EXERCICES	01.01.-31.12.2022 CHF	01.01.-31.12.2021 CHF
RESULTAT INTERMEDIAIRE (report)	42'973.78	43'194.99
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de locaux	(9'917.20)	(8'603.90)
Assurances et taxes	(361.30)	(361.25)
Frais de bureau et d'administration	(918.40)	(789.42)
Télécommunications	(1'200.40)	(1'682.23)
Abonnements et cotisations	(95.00)	(1'095.00)
Cotisations C/APSL	(28'050.00)	(30'241.30)
Honoraires fiduciaire, conseil ass., auditing qualité, coaching	(1'809.35)	(2'765.75)
Honoraires frais juridiques Commission Déontologie	(3'675.25)	(3'694.10)
Honoraires frais juridiques ARLD	0.00	(1'105.70)
Frais informatiques et site internet	(3'534.65)	(7'911.35)
Publicité, médias électroniques	(3'003.73)	(6'230.63)
Conseils et développement	(350.05)	(1'550.00)
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(52'915.33)	(66'030.63)
RESULTAT AVANT AMORTISSEMENTS, VARIATION DES PROVISIONS, CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS, EXCEPTIONNELS, UNIQUES, HORS PERIODE ET IMPOTS DIRECTS	(9'941.55)	(22'835.64)
AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE		
Machines de bureau et informatique	(949.50)	(769.00)
Site internet	(9'484.35)	0.00
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	(10'433.85)	(769.00)
RESULTAT INTERMEDIAIRE (à reporter)	(20'375.40)	(23'604.64)



 **arld**

association romande des logopédistes

**ARLD · Place de la Riponne 5 ·
1005 Lausanne · www.arld.ch**